

LE PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION :

un nouveau programme pour les élèves du 2^e cycle du secondaire dans le cadre du renouveau pédagogique

BILAN D'UNE EXPÉRIMENTATION AUPRÈS D'ÉLÈVES DE 3^e SECONDAIRE

UNE MISE EN CONTEXTE

Le projet personnel d'orientation (PPO) permet à l'élève de vivre une démarche exploratoire individuelle, un temps fort à l'intérieur du processus d'orientation amorcé dans le cadre du Programme de formation de l'école québécoise au secondaire et par l'approche orientante. Pendant cette démarche d'orientation structurée et axée sur l'expérimentation concrète, l'élève proactif développe particulièrement son identité et apprend à construire son projet scolaire et professionnel.

En 2004-2005, une recherche évaluative sur l'expérimentation du PPO a été réalisée dans une école. En 2005-2006, une recherche privilégiant une méthodologie similaire a été menée, cette fois dans quatre écoles. Ces deux recherches visaient les objectifs suivants :

1. Définir les conditions favorables à l'implantation du PPO et décrire les interventions du personnel concerné de même que les éléments associés au contexte. Parmi ces derniers, faire ressortir et analyser ceux qui semblent les plus pertinents pour assurer le développement vocationnel des élèves.
2. Apprécier certains effets de l'expérimentation du PPO sur les élèves et la contribution respective des partenaires associés (enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers d'orientation, répondantes et répondants pédagogiques, direction, parents).

Les principaux constats qui découlent de l'analyse des données recueillies ne sont pas définitifs : au cours des années qui suivront l'implantation officielle du programme, il sera possible de mesurer d'une façon

plus élaborée l'effet du PPO. Les études réalisées auront toutefois permis de mettre en lumière les conditions favorisant sa mise en œuvre, dans un contexte d'expérimentation et d'appropriation.

Mentionnons que les commentaires reçus en 2004-2005, tant des intervenants que des élèves, tendaient à démontrer la pertinence d'offrir 100 heures de PPO, afin de laisser aux élèves le temps de s'engager dans une démarche consciente d'orientation et d'assurer un suivi dans les activités.

LES CONDITIONS FAVORISANT LA MISE EN ŒUVRE DU PPO

La disponibilité et la variété des outils d'expérimentation de même que l'aménagement adéquat des locaux dédiés au PPO sont des éléments qui semblent avoir un impact sur l'adhésion des élèves, mais également sur les enseignantes et les enseignants qui interviennent auprès d'eux. En ce sens, les informations recueillies montrent que le PPO requiert une organisation scolaire particulière, qui doit être planifiée en vue de répondre adéquatement aux besoins des élèves, dans un contexte où ces derniers doivent faire preuve d'autonomie et se responsabiliser à l'égard de leurs apprentissages. De même, l'implication, la complémentarité et la cohésion des membres du personnel enseignant et du personnel professionnel associés au PPO demeurent importantes pour une mise en œuvre réussie.

LES PERCEPTIONS RELIÉES AUX EFFETS

En général, les élèves rencontrés considèrent que le PPO leur a permis de faire des découvertes, notamment sur l'existence de nouvelles professions et de nouveaux métiers, et de réaliser une démarche d'orientation qui leur est propre. Ainsi, la majorité des élèves rencontrés considéraient que le PPO les avait aidés à se faire une idée plus claire du ou des domaines professionnels qui les intéressent, particulièrement grâce à l'expérimentation de tâches concrètes associées à ces métiers et professions. De même, ils précisent que le PPO leur a permis de développer leur connaissance d'eux-mêmes, d'approfondir leurs connaissances en informatique et de faire un choix de cours plus éclairé pour la 4^e secondaire. De par la démarche proposée, plusieurs ont aussi mentionné avoir développé en cours d'année leur débrouillardise, leur autonomie et leur persévérance.

Les résultats aux questionnaires remplis par les élèves tendent aussi à démontrer un effet positif du PPO en cours d'année. En effet, les élèves qui ont expérimenté le PPO se sont démarqués des élèves des groupes témoins par des résultats généralement plus élevés dans tous les aspects relatifs à la préparation de la carrière. Ces progrès se sont particulièrement manifestés chez les filles, qui étaient proportionnellement plus indécises quant à leurs aspirations scolaires en début d'année, et chez les élèves qui ont choisi d'expérimenter le PPO. Toutefois, les élèves qui envisageaient de poursuivre leurs études en formation professionnelle au secondaire tendaient à obtenir des résultats supérieurs aux différents indices calculés; précisons que, proportionnellement, plus de garçons aspiraient à s'inscrire en formation professionnelle. On peut émettre l'hypothèse que ces garçons étaient plus à l'affût des éléments associés au choix d'une carrière, puisqu'ils envisageaient de poursuivre une formation les amenant plus rapidement sur le marché du travail. L'imminence du choix professionnel à effectuer pourrait en partie expliquer ces résultats élevés.

Les différents intervenants rencontrés considèrent que le PPO amène les élèves à s'intéresser à leur cheminement vocationnel, tout en leur permettant de s'investir, à leur rythme, dans une démarche consciente d'orientation. Le PPO permet ainsi à l'élève de prendre conscience que son avenir professionnel est entre ses mains, tout en rendant les matières scolaires plus significatives. Dans ce contexte, les informations recueillies montrent qu'il est essentiel que le personnel enseignant et les professionnels en orientation demeurent engagés auprès des élèves et qu'ils continuent de les encadrer, de façon parfois plus structurée, afin que ces derniers se sentent continuellement soutenus dans leur démarche.

Finalement, soulignons que la majorité des parents interrogés considère que ce programme répond en majeure partie aux besoins de leur enfant.

Vous pouvez consulter le bilan complet de l'expérimentation à l'adresse Internet suivante :
www.mels.gouv.qc.ca